

POUR UNE IMPLICATION ACCRUE DES SALARIES

Les salariés ASF bénéficieront à nouveau d'une prime intéressement sur les 3 exercices à venir. Dans un esprit constructif et soucieux du pouvoir d'achat des salariés, tous les syndicats représentatifs à l'exception de la CGT ont en effet signé l'accord. Celui-ci devrait donner davantage de poids à l'implication de chaque salarié.

Les salariés, si les 15 principaux objectifs sont atteints (cf détail page suivante), se partageront une enveloppe globale annuelle de **10 050 000€**. Les 5 thèmes principaux seront :

- ✓ La **SECURITE** (enveloppe de **5.3 M€**) : elle reste le principal objectif. Son poids dans l'accord n'a pas été négociable.
- ✓ La **QUALITE de SERVICE** (enveloppe de **2.95 M€**) : elle doit rester la préoccupation de tous à condition que la direction s'en donne les moyens. Les réclamations clients devront diminuer mais celles liées à des événements de force majeure ou exceptionnels seront neutralisées. Nouveauté : via l'application Aires 360°, chaque salarié pourra évaluer la qualité de nos aires. Pour obtenir l'enveloppe de 0.8 M€, un nombre significatif de visites validées sur l'application devra être atteint avec une contribution minimale des salariés.
- ✓ Le **DEVELOPPEMENT DURABLE** (enveloppe de **0.8 M€**) : le critère du précédent accord (baisse de tonnes de CO2) devenait difficilement atteignable. La promotion du covoiturage et la baisse de la consommation moyenne du parc ASF (hors PL) seront désormais les 2 objectifs.
- ✓ Les **FICHES de PROGRES / IDEES INNOVANTES** (enveloppe de **0.6 M€**) : en plus d'un nombre de fiches, un nombre minimum de rédacteurs devra être atteint. Ces objectifs seront désormais par établissement (DRE) et non plus au niveau ASF comme auparavant.
- ✓ La **DIVERSITE et l'EGALITE DES CHANCES** (enveloppe de **0.4 M€**) : ce nouveau critère devra inciter les salariés à s'intéresser à ce thème sociétal important, notamment par la consultation d'H24.

L'INTERESSEMENT, UN LEVIER IMPORTANT POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Depuis une dizaine d'années, les signatures des accords INTERESSEMENT ASF ont permis à chaque salarié de percevoir en moyenne 1670€ annuels (pouvant générer dans ce cas 2170€ d'abondement). Bien que certains critères ont été difficiles à négocier (notamment celui sur la Sécurité), la CFDT a pris ses responsabilités, comme pour la NAO et la médaille du travail, avec pour seul objectif l'augmentation de votre pouvoir d'achat.

Consultez l'intégralité de l'accord sur notre site :



INTERESSEMENT 2018 / 2019 /2020 - LES ENVELOPPES A DISTRIBUER PAR THEME

LA SECURITE			Enveloppes distribuables	
		Objectifs à atteindre		
Objectif pour l'ensemble des salariés ASF	Baisse du nombre d'ATAA (Accident de Travail Avec Arrêt).	Si moins de 19 ATAA /an sur ASF => enveloppe de 2 000 000 €	2 000 000 €	
		Entre 20 et 29 ATAA /an sur ASF => enveloppe de 1 700 000€		
		Entre 30 et 39 ATAA /an sur ASF => enveloppe de 1 300 000€		
	Baisse du nombre d'ATAA d'une année sur l'autre.	Si baisse du nombre d'ATAA est en amélioration par rapport à l'année précédente (avec une base minimale de 36 ATAA pour 2018)	250 000 €	
Objectif pour les salariés de l'Unité de Travail	Nombre ATAA de l'Unité de Travail.	Si aucun ATAA /an dans l'Unité de Travail => prime individuelle de 800€	2 800 000 €	
		Si 1 ATAA /an dans l'Unité de Travail => prime individuelle de 400€		
		Si 2 ATAA /an ET pas d'ATAA sur 9 mois civils consécutifs dans l'Unité de Travail => prime individuelle de 200€		
QUALITE DE SERVICE			Enveloppes distribuables	
Objectif pour l'ensemble des salariés ASF	Baisse du nombre de réclamations client pour un périmètre de 22 familles (cf détail dans accord).	Pour 2018, inférieur ou égal à 1000 réclamations sur ASF	550 000 €	
		Pour 2019, baisse de 2,5% par rapport à 2018		
		Pour 2020, baisse de 2,5% par rapport à 2019		
	Progression de la note enquête IDDEM (organisme indépendant sondant 2 fois par an un panel de clients ASF).	Pour 2018, note supérieure ou égale à 7,9 /10 (note atteinte ces 3 dernières années)		400 000 €
		Pour 2019 et 2020, la note devra être supérieure ou égale à 8		
	Assistance à distance des clients par la TELEOPERATION ASF en mesurant le Taux de temps de décroché inférieur à 20 secondes	Pour 2018, 80% des appels pris		400 000 €
		Pour 2019, 82% des appels pris		
		Pour 2020, 85% des appels pris		
	Temps moyen de décroché	Pour 2018, inférieur ou égal à 12 secondes		400 000 €
		Pour 2019, inférieur ou égal à 11 secondes		
		Pour 2020, inférieur ou égal à 10 secondes		
	Propreté des sanitaires (SMILEY BOX sur les aires)	Pour 2018, au moins 60% des votes verts et oranges cumulés		400 000 €
Pour 2019, au moins 65% des votes verts et oranges cumulés				
Pour 2020, au moins 70% des votes verts et oranges cumulés				
Nombre de visites et contributeurs via l'application AIRES 360° (utilisable uniquement par les salariés Vinci Autoroutes).	Pour 2018, nombre de visites annuelles supérieur ou égal à 5 000		800 000 €	
	Pour 2019 et 2020, le nombre de visites devra être supérieur à 27 000 avec au moins 50% des salariés ASF ayant noté nos aires via AIRES 360°			
DEVELOPPEMENT DURABLE			Enveloppes distribuables	
Objectif pour l'ensemble des salariés ASF	Réduction de la consommation moyenne des véhicules ASF (nombre de litres aux 100 Km (PL non-inclus)	Pour 2018, consommation moyenne inférieure à 8,34 litres /100 km	400 000 €	
		Pour 2019, consommation moyenne inférieure à 2018		
		Pour 2020, consommation moyenne inférieure à 2019		
	Covoiturage lors des déplacements professionnels (qualifiés via l'outil trajets TIS qui évoluera)	Pour 2018, au moins 20% des déplacements		400 000 €
		Pour 2019, au moins 25% des déplacements		
		Pour 2020, au moins 30% des déplacements		
FICHES DE PROGRES / IDEES INNOVANTES			Enveloppes distribuables	
Objectif pour les salariés de l'établissement (DRE ou DS)	Remontée d'une information ou d'une idée innovante pertinente dans le domaine de la prévention, du service aux clients ou de l'environnement. Nombre de rédacteurs et de fiches de progrès	Pour 2018, le nombre de fiches rédigées devra correspondre au moins à 55% des salariés de l'établissement. Exemple si 500 salariés sur la DRE, 275 fiches à faire remonter.	600 000 €	
		Pour 2019 et 2020, au moins 50% des salariés de l'établissement devra avoir rédigé une ou plusieurs fiches		
DIVERSITE / EGALITE DES CHANCES			Enveloppes distribuables	
Objectif pour l'ensemble des salariés ASF	Nombre moyen de « J'AIME » et/ou commentaires sur les articles Diversité sur l'application H24	Pour 2018, une moyenne minimale de 50 "J'AIME" et/ou commentaires	250 000 €	
		Pour 2019, faire mieux qu'en 2018 avec une moyenne minimale de 100 "J'AIME" et/ou commentaires		
		Pour 2020, faire mieux qu'en 2019 avec une moyenne minimale de 200 "J'AIME" et/ou commentaires		
	Nombre de nouveaux parrains engagés sur l'année dans la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable et Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité	Chaque année, au moins 25 nouveaux parrains		150 000 €
Consultez l'intégralité de l'accord sur notre site :		10 050 000 €		

